

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 14 décembre 2023 à 18h30
à l'Espace Cours

- **ORDRE DU JOUR** -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 9 novembre 2023

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ **A l'Établissement de tarifs (alinéa 2) :**

- N°2023/271 D'approuver la conclusion d'une convention avec la Maison d'Enfants de La Passerelle pour les tarifications et aide applicables aux accueils périscolaires et extrascolaires proposés aux enfants de l'établissement.
- N°2023/301 D'approuver la tarification applicable pour la vente de 200 magnets reproduisant une devinette *Les deux rieurs* au Musée de l'Image.
- N°2023/317 D'approuver l'attribution de 60 entrées au Musée de l'Image remises à la nouvelle promotion d'internes en médecine arrivée à Epinal ainsi que l'attribution de 10 entrées pour 2 personnes au Musée de l'Image remises aux accompagnants des enfants ayant remporté le jeu de piste organisé dans le cadre des festivités de la Saint-Nicolas.

➤ **A l'Établissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

- N°2023/261 D'approuver un marché pour la maintenance des progiciels utilisés par la Ville pour l'année 2023, avec la société AS-TECH.
- N°2023/270 D'approuver des marchés relatifs à la maîtrise d'œuvre pour la démolition du bâtiment accueillant précédemment l'auto-école rue Thierry de Hamelant à Epinal avec les sociétés suivantes :
- VOSGES ARCHITECTURE ;
 - ADAM VOSGES SAS ;
 - ACERE.
- N°2023/281, 282 et 283 D'approuver des commandes pour le remplacement de l'éclairage en LED des bureaux situés au sein des bâtiments administratifs suivants :
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec la société INEO EQUANS ;
 - Maison des Sports avec la société THOCKLER GILLES SARL ;
 - Serres municipales avec la société THOCKLER GILLES SARLS.
- N°2023/285 D'approuver un marché pour une prestation de dépose d'un paratonnerre installé sur la Basilique Saint Maurice ainsi que la fourniture et l'installation d'un nouveau paratonnerre, avec l'entreprise FRANCOIS CHRETIEN.
- N°2023/286 D'approuver un marché pour la réalisation d'un sondage des fondations de la Basilique Saint Maurice, avec la société GEOTEC, dans le but d'appréhender l'état sanitaire de celles-ci.
- N°2023/290 D'approuver un marché pour l'achat d'un micro tracteur, destiné prioritairement à la régie maraîchère, avec la société BOLMONT VERTS LOISIRS.

- N°2023/305 D'approuver un marché pour la fourniture et la pose d'un revêtement d'étanchéité sur les deux encorbellements du Pont du 170^{ème} R.I., avec la société EMTS.
- N°2023/306 D'approuver un marché pour la réalisation de travaux de reprise et élargissement de trottoir, de création d'une rampe cyclable et de reprise des enrobés de chaussée réalisés sur le Pont du 170^{ème} RI, avec la société COLAS.
- N°2023/308 D'approuver un marché pour le remplacement de 3 fenêtres du bâtiment accueillant la Maison des Sports, avec la société MENUISERIE HOUILLON, dans le but de poursuivre la réalisation des travaux d'économie d'énergie.
- N°2023/309 D'approuver un marché complémentaire à la décision de remplacement de la couverture de la Maison des Sports, relatif à une modification du type de tuiles approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France, avec la société RICHARD TOITURE.
- N°2023/310 D'approuver un marché pour l'achat de sapins de types épicéa et Nordmann destinés à décorer la ville ainsi que les écoles et établissements publics durant les Fêtes de fin d'année, avec la société PEPINIERES RUHLMANN.
- N°2023/313 D'approuver un accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de prestations techniques pour la mise en lumière de façades et des spectacles de vidéo, son et lumière lors des Fêtes de Saint-Nicolas avec la société SARL TSE.
- N°2023/318 D'approuver un marché pour l'acquisition d'un module informatique destiné aux directeurs d'école leur permettant de transmettre des demandes d'intervention aux services de la Ville, auprès de la société AS-TECH.
- N°2023/320 D'approuver un avenant relatif au marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chauffage urbain, avec la société SAS INDDIGO, en vue de la finalisation et de l'actualisation des données du schéma directeur.
- N°2023/358 D'approuver un marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réalisation d'une étude stratégique, avec la société SAS CORRESPONDANCES DIGITALES, dans le but de construire et développer une politique autour de l'image populaire.

➤ **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**

- N°2023/287 et 327 D'approuver la conclusion de deux conventions respectives entre la Ville d'Epinal (bailleur) avec d'une part la Société Française du Radiotéléphonie (SFR) (preneur) et d'autre part la société FREE MOBILE (preneur) ; pour la mise à disposition d'une emprise située sur la parcelle cadastrée AB 964, surplombant la voie Carpentier, dans le but d'implanter de nouvelles antennes de téléphonie mobile sur le secteur d'Epinal afin d'améliorer la couverture de leur réseau.
- N°2023/302 D'approuver la conclusion d'une convention entre la Ville d'Epinal (bailleur) et le Musée des Beaux-Arts de Chartres (preneur), pour le prêt de l'œuvre *Jeu national de l'oie*.

- N°2023/303 D'approuver la conclusion d'une convention entre la Galerie Jean-Denis WALTER (bailleur) et la Ville d'Epinal (preneur) pour la location de trois œuvres devant être exposées au Musée de l'Image lors de l'exposition *Icônes, les images fantasmées* devant se dérouler du 24 février au 15 septembre 2024.
- N°2023/319 D'approuver un contrat d'occupation d'un appartement de type F3 situé 2 avenue Victor Hugo à Epinal, avec un particulier.
- N°2023/325 D'approuver la conclusion d'une convention entre la Ville d'Epinal (bailleur) et l'association PIGMENT'T (preneur) pour la mise à disposition de locaux dans la galerie Saint Nicolas, pour une période allant du 29 novembre 2023 au 10 janvier 2024.
- N°2023/334 D'approuver la conclusion d'un bail entre l'Agence Immobilière ATIS PLUS (représentant du bailleur) et la Ville d'Epinal (preneur) concernant un logement de fonction, les charges étant refacturées à l'agent bénéficiant du logement de fonction.
- **A l'acceptation de dons et de legs (alinéa 9) :**
- N°2023/312 D'approuver le don d'un particulier de documents traitant de thématiques hétéroclites, et venant enrichir les fonds des archives municipales.
- **A la vente de biens jusqu'à 4 600€ (alinéa 10) :**
- N°2023/139 D'approuver la vente d'un escalier métallique à un particulier.
- **A l'attribution de subventions (alinéa 26) :**
- N°2023/232 D'approuver la demande de subvention pour le financement du projet Le Laboratoire de l'image, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC).
- N°2023/311 D'approuver la demande de subvention pour le financement de la mise à niveau de l'éclairage public concernant l'année 2024 auprès de l'Etat.
- N°2023/315 D'approuver la demande de subvention pour le financement des travaux de gestion intégrée des eaux pluviales du quai Michelet concernant l'année 2023 auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.
- N°2023/316 D'approuver la demande de subvention pour le financement des travaux de gestion intégrée des eaux pluviales du mail David et Maigret concernant les années 2023-2024 auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

1 - PÔLE TECHNIQUE

1.1 - Eclairage public

1.1.1 – Rapport d'activité concernant le marché de l'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 du titulaire du marché public relatif à l'éclairage public transmis par la société INEO.

1.1.2 – Attribution du marché global de performance relatif à l'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'attribution d'un nouveau marché de performance énergétique associant la réalisation de travaux, l'exploitation et la maintenance en gestion globale des installations d'éclairage public, d'éclairage de mise en valeur de signalisation lumineuse tricolore, de vidéoprotection et des installations connexes.

1.1.3 – Demande de subvention auprès de l'Etat pour une mise à niveau de l'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à approuver une demande de subvention pour le financement la mise à niveau de l'éclairage public auprès de l'Etat.

1.2 - Réseau d'électricité

1.2.1 – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement du réseau électrique de la rue Charles Pensée

Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement du réseau électrique de la rue Charles Pensée avec le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV).

1.2.2 – Rapport d'activité concernant le réseau d'électricité (SDEV)

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 de l'exploitation du service public du réseau électrique transmis par le SDEV.

2 - POLE VILLE VERTE, ATTRACTIVE ET DE PROXIMITE

2.1 – Attribution des marchés d'assurances

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'attribution des marchés d'assurances de la Ville, sur les lots suivants :

- Dommages aux biens
- Responsabilité civile
- Flotte automobile
- Protection juridique
- Protection fonctionnelle
- Protection statutaire
- Cybersécurité
- Exposition.

2.2 – Modifications du règlement du Marché Couvert et du Marché de plein vent

Le Conseil Municipal est amené à approuver une révision du règlement du Marché Couvert et du Marché de plein vent dans le cadre du plan d'actions coconstruit entre la Ville d'Epinal et les commerçants dans le but de l'adapter aux enjeux de consommation actuelle.

2.3 – Dérogation temporaire au repos dominical pour les années 2023 et 2024 pour une société

Le Conseil Municipal est amené à autoriser pour les années 2023 et 2024 une dérogation temporaire au repos dominical à la demande d'une société pour les dimanches des mois de décembre 2023, janvier et février 2024.

2.4 – Approbation de l'instauration d'une déclaration préalable à la mise en location dans le centre-ville d'Epinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'instauration d'une déclaration préalable à la mise en location pour tout logement mis en location et situé sur les deux secteurs prioritaires de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU),

2.5 – Convention relative à la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec l'éco-organisme CITEO

Le Conseil Municipal est amené à approuver la conclusion d'une convention avec l'éco-organisme CITEO dans le but de soutenir la lutte contre l'abandon des déchets ménagers sur son espace public, au travers notamment d'opérations de nettoyage des déchets abandonnés ainsi que de campagnes de sensibilisation.

2.6 – Avenant n°1 du marché de travaux quai Michelet du NPRU Champ du Pin pour le lot n°2 concernant les réseaux secs

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°1 au marché de travaux du quai Michelet dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NRPU) Champ du Pin, relatif au lot n°2 « réseaux secs ».

2.7 – Avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre du marché NPRU

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°4 au marché de maîtrise d'œuvre du marché du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NRPU) Champ du Pin, dans le but d'assurer une reprise d'études sur le secteur du parvis Bragard, de supprimer la tranche ferme rue des Fileurs et d'intégrer une modification de la répartition entre les sociétés EGIS et AMT.

2.8 – Avis sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

Le Conseil Municipal est amené à émettre un avis concernant la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols, qui est chargée de formuler des propositions pour la territorialisation des objectifs inhérents à l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

2.9 – Ajustement de la délibération du 29 septembre 2022 relative à la cession de locaux du site de la Magdeleine au profit de A2RI

Le Conseil Municipal est amené à approuver un ajustement du prix de cession de locaux situés quartier de la Magdeleine au profit de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif A2RI.

2.10 – Cession d’une emprise située rue du 4^{ème} Régiment de Chasseurs à Cheval

Le Conseil Municipal est amené à approuver la cession d’une emprise, d’une superficie d’environ 115 m², située rue du 4^{ème} Régiment de Chasseurs à Cheval, au profit de l’Association Diocésaine de Saint-Dié.

2.11 – Convention d’occupation du domaine public pour l’implantation d’Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention d’occupation du domaine public entre la Ville (bailleur) et le Syndicat Départemental d’Electricité des Vosges (SDEV) (preneur) pour l’implantation sur cinq sites d’Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).

2.12- Gestion de la forêt communale

2.12.1 - Rapport d’observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) concernant la gestion de la politique forestière pour les exercices de 2020 à 2023

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la transmission du rapport d’observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la politique forestière pour les exercices de 2020 à 2023.

2.12.2 - Rapport de l’Office National des Forêts (ONF)

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d’activité de l’année 2022 relatif à la politique forestière menée par l’Office National des Forêts.

2.12.3 - Etat d’assiette des coupes et de la destination des produits de la forêt communale pour l’exercice 2024

Le Conseil Municipal est amené à approuver l’état d’assiette des coupes de la forêt communale et la destination des produits de ces coupes pour l’exercice 2024.

3 - DIRECTION DES FINANCES

3.1 – Décision modificative

Le Conseil Municipal est amené à approuver une décision modificative permettant la validation d’une opération d’ordre au sein du budget 2023.

3.2 - Modification du livret des tarifs

Le Conseil Municipal est amené à approuver l’ajout de tarifs pour les services cimetièrre et logistique événementiel.

3.3 – Rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges et des Transferts (CLECT)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le rapport de la CLECT 2023 transmis par la Communauté d’Agglomération de la Ville d’Epinal.

3.4 – Versement du prix Philippe SEGUIN

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement du prix Philippe SEGUIN, dédié à soutenir les établissements d'enseignement supérieur situés sur le territoire d'Epinal, aux meilleurs étudiants de la Faculté de Droit d'Epinal comme suit :

- Pour la promotion 2021-2022 à Monsieur Oscar DEMANGE
- Pour la promotion 2022-2023 à Madame Carla GRZEGORCZYK.

3.5 – Versement de subventions d'accompagnement aux associations spinaliennes pour la location des salles de spectacle de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement de subventions aux associations spinaliennes ayant loué les salles de spectacle du Théâtre Municipal et de l'Auditorium de la Louvière, pour la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre 2023.

3.6 – Versement de subventions exceptionnelles

3.6.1 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Union Départementale de la Société nationale de l'Entraide de la médaille militaire

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Union Départementale de la Société nationale de l'Entraide de la médaille militaire, dans le cadre de l'organisation d'un voyage à Verdun pour prélever la Flamme Sacrée.

3.6.2 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Entraide tirailleurs

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Entraide tirailleurs, dans le cadre de l'accueil de la section des cadets de la défense.

3.7 – Versement de subventions d'accompagnement pour la location de salles au Centre des Congrès dans le cadre du partenariat préférentiel entre la Ville et l'Office du Tourisme

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement de subventions d'accompagnement pour les associations ayant loué le Centre des Congrès dans le cadre du partenariat préférentiel entre la Ville et l'Office du Tourisme.

3.8 - Versement de subventions d'accompagnement

3.8.1 – Versement d'une subvention d'accompagnement au profit de la Ligue contre le cancer

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention d'accompagnement au profit de la Ligue contre le cancer, dans le cadre de la remise des prix foulées en date du 8 novembre 2023.

3.8.2 – Versement d'une subvention d'accompagnement au profit du Club de bridge spinalien

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention d'accompagnement au profit du Club de bridge spinalien, dans le cadre de l'organisation d'un tournoi en date du 11 novembre 2023.

3.9 – Nomenclature M57

3.9.1 - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

3.9.2 – Modalités d'apurement du compte 1069

Le Conseil Municipal est amené à approuver les modalités d'apurement du compte 1069 dans le cadre du passage à la nomenclature M57.

3.10 – Actualisation des provisions pour risques

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'actualisation des provisions dans le but de couvrir les risques auxquels la collectivité est confrontée.

3.11 - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2024

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les opérations d'investissement sur lesquelles il est ouvert des crédits par anticipation dans l'attente du vote du budget primitif 2024.

3.12 - Versement de subventions aux associations sur les quatre premiers mois de l'année 2024

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la liste des associations pouvant obtenir des subventions et le montant dont elles peuvent bénéficier pour l'année 2024.

4 - POLE VILLE DE CULTURE

4.1 – Partenariat avec la Souris Verte pour le festival des cultures urbaines « Break The Ice » et la Fête des Images

Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention de partenariat entre la Ville et la Souris Verte, pour la 4^{ème} édition du festival « Break The Ice » avec une subvention de la Ville ainsi qu'un soutien technique, et pour l'édition 2024 de la Fête des Images avec une participation artistique de la Souris Verte en proposant des spectacles, en contrepartie d'une subvention.

4.2 – Partenariat avec la Ville d'Epervain pour la Fête des Images 2024

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention de partenariat entre la Ville d'Epinal et la Ville d'Epervain dans le cadre de l'atelier de travail organisé lors de la Fête des Images pour l'année 2024.

5 - POLE VILLE DES SOLIDARITES

5.1 – Avenant n°1 à la convention de financement avec l'association Carrefour Notre-Dame-au-Chêne

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'avenant n°1 à la convention conclue entre la Ville et l'association Carrefour Notre-Dame-au-Chêne portant sur le financement de travaux d'étanchéité d'une partie de la toiture du bâtiment de l'association.

PÔLE RESSOURCES

6 - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

6.1 – Convention de reversement d'une subvention accordée dans le cadre du projet numérique de l'école Saint Goëry

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention de reversement d'une subvention, entre la Ville d'Epinal et l'école privée Saint Goëry, versée dans le cadre du projet Territoires Numériques Educatifs.

7 - AFFAIRES JURIDIQUES

7.1 – Rapports d'activité 2022

7.1.1 - Délégation de service public relative au chauffage urbain

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du chauffage urbain transmis par la société E2E.

7.1.2 – Marché public des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 du titulaire du marché public relatif aux installations thermiques et aérauliques transmis par la société ENGIE-Cofely.

7.1.3 – Délégation de service public relative au réseau de gaz urbain

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du réseau de gaz urbain transmis par la société GrDF.

7.1.4 – Réseaux humides

7.1.4.1 – Eau

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité de l'eau pour l'année 2022 transmis par la société SUEZ.

7.1.4.2 – Assainissement

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité de l'assainissement pour l'année 2022 transmis par la société SUEZ.

7.1.5 - Stationnement payant

7.1.5.1 – Délégation de service public relative au stationnement payant

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du stationnement payant transmis par la société Q-PARK.

7.1.5.2 – Renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) relative à l'émission des Forfaits Post-Stationnement (FPS) et à la gestion administrative des Recours Administratifs Préalables Obligatoires.

7.1.6 – Marché public de la restauration

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022-2023 du titulaire du marché public relatif à la restauration transmis par la société ELIOR.

7.1.7 - Délégation de service public relative au crématorium

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du Crématorium transmis par la société OGF.

7.1.8 – Déchets

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité du service de gestion des déchets pour l'année 2022 transmis par le SICOVAD.

7.1.9 - SEM Palace

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2022.

8 - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 - Prise en charge des déplacements des agents

8.1.1 – Remboursement des frais liés aux déplacements des agents

Le Conseil Municipal est amené à approuver les conditions et les modalités d'application relatives au remboursement des frais liés aux déplacements des agents dans le cadre de leurs missions.

8.1.2 – Instauration forfait mobilités durables

Le Conseil Municipal est amené à approuver l'instauration du forfait mobilités durables permettant de soutenir financièrement les déplacements domicile-travail des agents.

8.2 – Mandat spécial

Le Conseil Municipal est amené à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.